Burundi : L’ONU s’alarme du manque d’indépendance de la Commission électorale

@rib News,Â 16/05/2020Â â€“ Source HCDH Commission dâ€™enquÃªte de lâ€™ONU sur le Burundi : Une spirale de violen dâ€™intolÃ©rance politique marque la campagne Ã©lectorale GenÃ¨ve, 14 mai 2020 - La Commission dâ€™enquÃªte sur le Bu sâ€™alarme que la campagne Ã©lectorale officielle pour lâ€™Ã©lection prÃ©sidentielle et les Ã©lections lÃ©gislatives et comm 20 mai 2020, qui a dÃ©marrÃ© le 27 avril et qui doit se poursuivre jusquâ€™au 17 mai, soit marquÃ©e par un accroissement de lâ€™intolÃ©rance politique et de nombreux actes de violence et violations des droits de lâ€™homme.

Les affrontements entre les membres des deux principaux partis politiques - le Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie-Forces de dÃ©fense de la dÃ©mocratie (CNDD-FDD), parti au pouvoir, et le CongrÃ¨s national pour la libertÃ© (CNL) - se multiplient en marge des rassemblements Ã©lectoraux et de nombreux blessÃ©s et mÃªme des mortsÂ dans les deux camps sont Ã dÃ©plorer; des propos haineux et dâ€™incitation Ã la violence contre des opposants politiques, principalement de la part de membres du CNDD-FDD, circulent librement ; un grand nombre de femmes et dâ€™hommes membres du CNL, y compris des candidats aux Ã©lections lÃ©gislatives et communales, ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s et dÃ©tenus, alo que les proches du parti au pouvoir continuent de bÃ©nÃ©ficier dâ€™une impunitÃ© quasi totale pour leurs agissements, y compris lorsquâ€™ils sont responsables dâ€™actes violents. Depuis plusieurs mois, sur la base de nombreux facteurs de risqu analysÃ©s, la Commission a pourtant alertÃ© les autoritÃ©s burundaises et la communautÃ© internationale sur les risques dâ€™une telle aggravation de lâ€™intolÃ©rance et de la violence politiques Ã la veille des Ã©lections. La Commission a notam soulignÃ© que le rÃ©trÃ©cissement de lâ€™espace dÃ©mocratique et les nombreuses violations des libertÃ©s publiques, telles les libertÃ©s dâ€™information, dâ€™association et de rÃ©union pacifique, constituaient des facteurs de risque importants dans contexte Ã©lectoral actuel. Le manque Â dâ€™indÃ©pendance et dâ€™impartialitÃ© de la Commission Ã©lectorale nationale indÃ©pendante (CENI), officiellement garante du bon dÃ©roulement de ces Ã©lections, est de plus en plus prÃ©occupant, notamment en raison des irrÃ©gularitÃ©s allÃ©guÃ©es dans la distribution des cartes dâ€™Ã©lecteurs et lâ€™absence dâ€™a listes dÃ©finitives dâ€™Ã©lecteurs. Lâ€™instrumentalisation du systÃ¨me judiciaire contre les opposants au parti au pouvoir, lâ€™absence dâ€™observateurs Ã©lectoraux indÃ©pendants et lâ€™absence Â de confiance dans lâ€™indÃ©pendance de la constitutionnelle, principale voie de recours en cas de contestation des rÃ©sultats Ã©lectoraux, exacerbent la mÃ©fiance et les doutes de nombreux responsables politiques dâ€™opposition Â et dâ€™une partie de la population quant Ã la possibilitÃ© d fraudes Ã©lectorales et donc Â Ã lâ€™intÃ©gritÃ© et la crÃ©dibilitÃ© du processus Ã©lectoral. La Commission est en consÃ© prÃ©occupÃ©e que dans de telles conditions, le dÃ©roulement du scrutin et/ou la proclamation des rÃ©sultats officiels des Ã©lections prÃ©vue le 4 juin 2020, ne se rÃ©vÃ¨lent Ãªtre des facteurs dÃ©clencheurs dâ€™un nouveau cycle de violence polit encore plus grave. La Commission rÃ©itÃ¨re donc son appel au Gouvernement du Burundi Ã enrayer immÃ©diatement cette spirale de violence en prenant les mesures nÃ©cessaires pour rÃ©tablir la confiance de tous les Burundais dans la crÃ©dibilitÃ© du processus politique en cours, notamment en assurant le respect et la protection des libertÃ©s publiques. Ã€ ce effet, il faut Ã©galement mettre fin Ã lâ€™impunitÃ© dont bÃ©nÃ©ficient les auteurs de violations des droits de lâ€™homme, n certains proches du parti au pouvoir avec un haut niveau des responsabilitÃ©, des Imbonerakure et des responsables administratifs locaux. La Commission rappelle Ã©galement que les responsables des partis politiques de tout bord ont la responsabilitÃ© de prÃ©venir les actes de violence et doivent redoubler dâ€™efforts afin de rÃ©soudre pacifiquement les tensio Ã lâ€™approche et Ã lâ€™issue des Ã©lections. A dÃ©faut, ils doivent Ãªtre conscients quâ€™ils peuvent Ãªtre tenus pÃ©nal responsables de leurs actions ainsi que dans certaines circonstances, de celles de leurs militants. En consÃ©quence, la Commission invite toutes les juridictions compÃ©tentes, y compris en dehors du systÃ¨me judiciaire burundais, Ã considÃ©rer lâ€™ouverture de poursuites pÃ©nales contre les principaux responsables de violations graves et massives des droits de lâ€™homme qui pourraient Ãªtre commises dans le cadre du processus Ã©lectoral en cours. Par ailleurs, la Commission exhorte tous les partis politiques Ã cesser dâ€™utiliser des enfants Ã des fins de propagande Ã©lectorale et de sâ€™assurer que les droits de lâ€™enfant soient respectÃ©s et protÃ©gÃ©s tout au long du processus Ã©lectoral. La Commis prend note avec prÃ©occupation de la dÃ©cision des autoritÃ©s burundaises de ne pas faire appliquer les recommandations de distanciation sociale de lâ€™Organisation mondiale de la santÃ© (OMS) pour empÃªcher la propagation du coronavirus lors de la campagne Ã©lectorale, alors que des milliers de personnes se cÃ´toient chaque jour dans les rassemblements politiques.Â La dÃ©cision du Gouvernement burundais du 12 mai 2020 de dÃ©clarerÂ persona non grataÂ le ReprÃ©sentant de lâ€™OMS dans le pays et trois de ses fonctionnaires, et leur ordonner de quitter le Burundi avant le 15 mai, est particuliÃ¨rement regrettable dans les circonstances prÃ©sentes.Â Ã€ cet Ã©gard, la Commission rappelle saÂ dÃ©clarationÂ rÃ©cente au sujet de la pandÃ©mie de COVID-19Â et rÃ©itÃ¨re que la transparence, le respect des standar internationaux et lâ€™aide humanitaire sont indispensables pour la combattre. La Commission souligne enfin que les Ã©lections du 20 mai 2020 ne pourront ouvrir une nouvelle Ã¨re de stabilitÃ© au Burundi que si le processus Ã©lectoral est gÃ©rÃ© de maniÃ¨re pacifique et sÃ©curisÃ©e, en toute transparence et indÃ©pendance afin que les rÃ©sultats puissent Ãªtre considÃ©rÃ©s comme crÃ©dibles et acceptÃ©s de tous. En consÃ©quence, la Commission rÃ©itÃ¨re son appel Ã la communa internationale de rester vigilante Ã la situation des droits de lâ€™homme dans le contexte Ã©lectoral au Burundi.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});